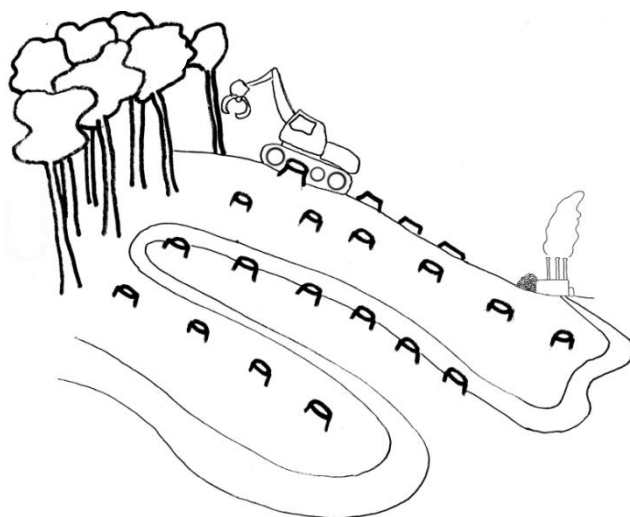




AMAP bois de chauffage 07

Collectif Bois 07 est une association loi 1901 qui rassemble des professionnels de la forêt et du bois, des citoyens et des propriétaires forestiers du Sud Ardèche. Ensemble, ils œuvrent à créer sur le territoire Sud Ardéchois une filière équitable de bois, grâce à une activité de vente de bois écologiquement responsable et socialement solidaire ainsi qu'à des actions de formation, de sensibilisation et d'accompagnement en gestion forestière.

Par sa difficulté d'accès liée aux reliefs et la déprise agricole du siècle dernier, la forêt Sud Ardéchoise est en grande partie redevenue sauvage. Le manque d'entretien a conduit à des forêts impénétrables et des bois souvent de trop mauvaise qualité pour être valorisés en bois d'œuvre (charpente, menuiserie, ...). Face à la montée en puissance des besoins industriels en bois énergie pour alimenter les grandes centrales à bois, on assiste depuis quelques années à une **recrudescence de coupes rases** sur le territoire Ardéchois. Si la coupe rase est présentée par certains comme la seule solution à court terme pour tirer bénéfice de nos forêts, elle est en fait une absurdité économique et sociale ne valorisant pas la qualité potentielle de nos forêts, concurrençant les bûcherons et les débardeurs par la mécanisation à outrance et l'ensemble de la filière bois locale par l'exportation de bois brut, sans valeur ajoutée, en dehors du territoire. Dans le même sens, la coupe rase est une absurdité écologique détruisant la beauté de nos paysages, appauvrissant les sols et la vitalité de nos écosystèmes locaux.



Face à ces pratiques, **Collectif Bois 07 propose des alternatives** et met en place une AMAP de bois de chauffage. Inspirée des AMAP agricoles, contre-pied de l'industrie agroalimentaire, l'association souhaite regrouper consommateurs, bûcherons-débardeurs et propriétaires afin de construire ensemble une filière courte et locale, d'échanger et de participer au monde forestier.



Notre bois est issu de forêts locales gérées de manière douce. Le prélèvement de bois de chauffage a comme objectif d'améliorer la qualité des bois sortis plus tard de la forêt (récolte par exemple d'arbres tordus ou dépérissants). Les engins forestiers lourds détruisant le sol sont bannis pour laisser place aux engins légers voire aux chevaux de trait. La forêt conserve sa valeur paysagère et environnementale, et sa valeur économique augmente au cours du temps. Si le propriétaire forestier a un projet de reprise agricole, Collectif bois 07 se propose de le soutenir dans le cadre de l'AMAP. Si besoin le collectif peut même proposer un accompagnement technique pour la rédaction d'un plan de gestion au propriétaire.

Le modèle proposé prend aussi en compte l'emploi et la valorisation des métiers de la forêt. Une rémunération juste est assurée aux bûcherons-débardeurs, leur permettant de sortir du dilemme entre respect de la forêt et contraintes économiques.

Les citoyens peuvent alors découvrir la forêt et les métiers de forestier, à travers des chantiers participatifs. Le bois de chauffage est vendu en totale transparence des coûts de récolte et de sa provenance. **Le consommateur favorise** ainsi l'implantation de petites structures locales et de jeunes forestiers, ainsi que d'un réel dialogue entre les professionnels de la forêt et les citoyens...